

Image not found or type unknown



## respect des heures de coupure pour inventaire.

Par **pounette**, le 17/10/2011 à 14:02

bonjour.je travaille dans un leader price en cdi depuis 12 ans.lors d' un inventaire qui commence a 20 h jusqu'a minuit ou une heure du matin,on t il le droit de nous faire rembaucher a 5 h du matin?merci.si non quel est le nombre d'heures de coupure legale?

Par **P.M.**, le 17/10/2011 à 14:27

Bonjour,  
Sauf dérogation, légalement, le nombre d'heures de repos en une seule fois entre deux journées de travail est de 11 heures...